

**Compte rendu**

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE  
DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC**

<b>Date</b>	23 novembre 2023	<b>Heure</b>	11h30
<b>Endroit</b>	Rencontre hybride (local 324)		
<b>Rédigé par</b>	Fatao Traoré, relu par Réal Caron		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la réunion (<i>Réal Caron</i>) – 5 min             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Constatation du quorum par le coordonnateur</li> </ol> </li> <li>2. Adoption de l'ordre du jour (<i>Réal Caron</i>) – 5min</li> <li>3. Compte rendu de la rencontre du 28 septembre 2023 – 10 min             <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Adoption du compte rendu (<i>Réal Caron</i>)</li> <li>3.2. Suivi du compte rendu (<i>Réal Caron</i>)</li> </ol> </li> <li>4. Périodes de questions et d'échanges en lien avec l'actualité (<i>Réal Caron</i>)</li> <li>5. Présentations et période de questions             <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Présentation de la campagne de sensibilisation de la CMQuébec sur les plastiques à usage unique (Monica Breton) – 30 min</li> <li>5.2. Présentation du bilan de la collecte des résidus alimentaires par Mathieu Fournier – 20 min</li> <li>5.3. Calendrier des rencontres de l'hiver et du printemps 2024 (Marie-Josée Asselin) – 10 minutes</li> </ol> </li> <li>6. Propositions de sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures – (<i>Réal Caron</i>) – 10 min</li> <li>7. <i>Sujets d'échange entre membres votants uniquement</i> – (<i>Réal Caron</i>) – 20 min             <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1. Rapport du sous-comité sur les règles de fonctionnement – (<i>Réal Caron et Gabrielle Chagnon-Roy</i>)</li> </ol> </li> <li>8. Date de la prochaine rencontre : le 21 décembre 2023</li> <li>9. Levée de la rencontre – (<i>Réal Caron</i>)</li> </ol>			

<b>ÉTAIENT PRÉSENT-ES</b>		
<b>Membres votant-es</b>	Olivier Coulombe (en virtuel)	Craque-Bitume
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Liane Clarisse-Mouchon	Conseil de quartier de Maizerets
	Claude Villeneuve (en virtuel)	Élu District de Maizerets-Lairet
	Jackie Smith (en virtuel)	Élue District Limoilou
	Gabrielle Chagnon-Roy	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Mario Tremblay	Conseil de quartier de Lairet
<b>Membres non-votant-es</b>	Fatao Traoré Jean Charles Vandenberg	Coordinateurs du CVGMR
	Cécile Cognet (en virtuel)	Ingénieure de projets, Projets industriels, Ville de Québec, Service des projets industriels et de la valorisation.
	Caroline Gates (en virtuel)	Conseillère en environnement, Division prévention et contrôle environnemental, Prévention et qualité du milieu
	Mathieu Fournier	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec

	Pierre-Alexandre Bessette (en virtuel)	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
	Philippe Robert (en virtuel)	Direction régionale de santé publique
	Marie-Christine Alarie et Monica Breton	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
<b>Absent-es</b>	Pierre Lefrançois	Maire de la Municipalité de l'Ange Gardien – Siège à la CMQ
	Marie-Josée Asselin (en virtuel)	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châtel
	Alexandre Turgeon	CRE Capitale-Nationale

<b>Objet</b>	<b>Date</b>
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<b>21 Décembre 2023</b>
Début de la réunion : 11h30	<b>Suivis</b>
<p>1. Ouverture de la réunion</p> <p>1.1. Constatation du quorum par le coordinateur et mot de bienvenue de Réal Caron qui animera la rencontre en l'absence de Mme Asselin.</p> <p>Le coordinateur confirme l'atteinte du quorum</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Adoption de l'ordre du jour par deux membres votant-es.</p>	
<p>3. Compte rendu de la rencontre du 23 novembre 2023 – 10 min</p> <p>3.1. Adoption du compte rendu (<i>Réal Caron</i>)</p> <p>Adoption du compte rendu par deux membres votant-es.</p> <p>3.2. Suivi du compte rendu (<i>Réal Caron</i>)</p> <p>Pas de suivis.</p>	Placer le compte rendu et les présentations sur le site internet
4. Périodes de questions et d'échanges en lien avec l'actualité ( <i>Réal Caron</i> )	

Réal récapitule succinctement le courriel que Madame Asselin a adressé aux membres du CVGMR. Ce courriel traitait des mesures récemment annoncées par la Ville, notamment celles relatives aux poêles de chauffage au bois, à la Commission consultative sur la qualité de l'air. De plus, il mentionnait une annonce sur le site de la ville visant à faciliter l'accès à ces informations. Réal souligne également que Madame Asselin avait inclus le communiqué de presse de la Ville de Québec dans son courriel.

Monsieur Tremblay rapporte les discussions de son conseil d'administration du conseil de quartier, soulignant que le message n'a pas été bien compris. Il remarque une contradiction dans le message, car il est indiqué qu'il y aura une interdiction des foyers de poêles d'ici 2030, tout en mentionnant simultanément que ces mêmes types de poêles seront éligibles à une subvention. Il s'interroge donc sur la nature de la mesure : s'agit-il d'un retrait, d'un programme de modification, ou les deux en même temps ?

Caroline explique que, à partir du 1er janvier 2024, il sera interdit d'installer tout nouveau dispositif de foyer d'ambiance s'il s'agit d'un foyer décoratif. En ce qui concerne le règlement du programme de subvention, elle précise qu'il a été élargi. Les citoyens possédant des foyers décoratifs ont désormais la possibilité de recevoir une subvention de 1 000 \$ ou de 90 % des frais pour convertir leur foyer décoratif en un appareil encastré, souvent un appareil de chauffage intérieur. Auparavant, le règlement stipulait qu'il fallait avoir un poêle à bois non certifié pour être éligible aux subventions. Désormais, un citoyen souhaitant convertir un foyer d'ambiance en un foyer de poêle à bois certifié sera également admissible aux subventions.

M. Tremblay souhaite clarifier s'il est question des poêles qui sont déjà en place, et non de ceux qui seront installés à partir de janvier.

Caroline confirme que c'est exact. Il existait une subvention visant à aider les citoyens à convertir des poêles non certifiés en poêles certifiés. Cette subvention a été étendue pour inclure les foyers d'ambiance, de sorte qu'ils soient désormais éligibles à des subventions pour leur conversion en poêles à bois certifiés.

Liane souhaite rappeler à tous que depuis la semaine dernière, le gouvernement du Québec a lancé une consultation publique sur les plastiques à usage unique, qui se poursuivra jusqu'au 15 décembre. Elle considère que c'est une initiative positive visant à harmoniser quelque peu les mesures en vigueur dans les différentes municipalités du Québec.

Gabrielle s'informe au nom de son conseil de quartier concernant la commission consultative sur la qualité de l'air qui a été abordée lors de la dernière réunion. Elle indique qu'il y a un intérêt de la part de certains citoyens, plutôt que du Conseil de quartier lui-même, à participer à la Commission. Elle cherche des détails supplémentaires sur le processus de sélection des représentants et sur la date prévue pour cette démarche.

Caroline explique que la commission consultative a été établie, et qu'un secrétaire des Interactions citoyennes à la Ville en assure la supervision. La prochaine étape consistera à ouvrir les candidatures. Le service de l'interaction citoyenne lancera donc un appel à candidatures d'ici la fin de l'année ou début janvier. Caroline précise qu'elle pourra fournir l'échéancier exact de l'appel à candidatures à ce moment-là. Elle souligne également que tout le monde peut postuler pour faire partie de la commission.

Gabrielle souhaite obtenir des informations sur les critères de sélection, mentionnant qu'il avait été envisagé la possibilité d'inclure des tranches d'âge, entre autres.

Caroline explique qu'elle pense que ce sont les commissaires qui sont désignés. Ainsi, les trois élus ont déjà été désignés et ont la possibilité de décider d'autres critères s'ils souhaitent apporter des changements. Dans le sommaire décisionnel, des critères de base sont énoncés pour la sélection initiale. Cependant, la décision d'ajouter d'autres critères ou de déterminer le processus de sélection relève de leur compétence et est indépendante de la création de la Commission telle qu'énoncée dans le sommaire décisionnel.

Réal propose à Caroline, vu l'absence de madame Asselin et l'amorce prochaine du processus dans les semaines à venir, d'adresser un courriel à tous les membres du CVGMR récapitulant de façon précise les informations qu'elle vient de partager.

Caroline cherche à clarifier si les informations à inclure dans le courriel concernent uniquement la commission consultative ou si elles englobent également celles relatives à la subvention pour le chauffage au bois.

Réal indique que le courriel porterait spécifiquement sur la commission consultative. Il suggère d'inclure le nom et les coordonnées du secrétaire de l'interaction citoyenne, afin que les conseils de quartier, entre autres, puissent examiner la question lors de leurs réunions de décembre.

Caroline confirme qu'il serait possible de fournir les coordonnées de madame Manon Colette, la secrétaire de la commission, de son côté.

## 5. Présentation et période de questions

### 5.1. Présentation de la campagne de sensibilisation de la CMQuébec sur les plastiques à usage unique (Monica Breton) – 30 min

Monica Breton présente le projet avec les points clés suivants :

- Financé par RECYC-QUÉBEC sur 18 mois.
- Objectif : Mobiliser la population et les partenaires de la région à la réduction des plastiques à usage unique.
- 4 grandes étapes :

1. Réaliser un portrait
2. Former un comité de travail
3. Réaliser une campagne de communication
4. Élaborer un plan d'action

Liane rappelle que le projet a été conçu exclusivement pour le contexte alimentaire.

Monica ajoute que la cible principale était constituée principalement de restaurants et d'épiceries.

Principaux objectifs :

- Inviter le grand public à réduire leur utilisation de plastiques à usage unique (PUU) par des gestes simples et concrets.
- Informer les établissements alimentaires sur les différentes façons de réduire les PUU.

Résultats de la campagne en chiffres : Les indicateurs sont supérieurs à la moyenne sur les 4 mois de la campagne, de juin à septembre.

- 200 000 internautes atteints sur Instagram et Facebook.
- 870 diffusions radio.
- 1 300 interactions sur les réseaux sociaux.
- 13 700 clics vers le site.

Un sondage auprès des consommateurs et des restaurateurs a été réalisé au début du projet en 2022 et à la fin en 2023.

Monica mentionne que l'obtention de l'avis des établissements alimentaires a été difficile à obtenir.

Réal demande si la difficulté d'obtenir les informations des établissements alimentaires a été partagée avec le CRE pour leur projet.

Monica indique qu'elle a travaillé en étroite collaboration avec les ressources du CRE, et toutes sont parvenues à la même conclusion.

Monica et Marie-Christine expliquent que les principales raisons de cette difficulté sont principalement le manque de temps et le manque de main-d'œuvre.

Les résultats du sondage montrent que :

- 69 % reconnaissent les plastiques comme un facteur de pollution.
- 64 % reconnaissent avoir un rôle à jouer au quotidien.
- 47 % sont d'accord avec le bannissement des plastiques dans les commerces.

#### **Principaux enjeux ciblés dans le cadre du projet**

- La complexité de changer des habitudes individuelles ou des pratiques professionnelles.
- La méconnaissance des moyens ou des options pour réduire ou remplacer les produits en plastique à usage unique.
- La grande disparité des mesures et des règlements auxquels se conformer.

- L'investissement en temps et/ou en argent nécessaire pour intégrer des pratiques écoresponsables.
- Le manque de compétitivité des matières plastiques recyclées par rapport aux matières vierges.

### **Constats**

- Thématique en effervescence
- 18 mois sont insuffisants pour un réel impact de réduction
- Fort potentiel de développement de services professionnels (ex. contenants réutilisables, accompagnement)
- Besoin d'intégrer graduellement des pratiques écoresponsables
- Poursuite des activités de sensibilisation

### **Prochaines étapes en annexe**

Gabrielle souhaite savoir si des recherches comparatives ont été menées sur les stratégies développées dans le monde entier, démontrant des résultats concrets.

Monica explique qu'il n'existe pas de solution miracle, et que des résultats probants découlent souvent d'une combinaison variée de mesures. Cela peut inclure des aspects réglementaires, diverses initiatives et l'implication des acteurs locaux, qui jouent un rôle crucial. Actuellement, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, les actions entreprises reposent sur une base volontaire en l'absence de réglementation spécifique. Bien qu'elle soit optimiste quant au mouvement déjà enclenché, avec de nombreux acteurs engagés dans des solutions, elle souligne qu'en cas de contestation judiciaire réussie de la future réglementation fédérale, il pourrait y avoir une diminution de l'engagement. Selon elle, d'importants efforts de sensibilisation restent à entreprendre. Certains restaurateurs pensent que les emballages compostables sont une bonne solution, mais, ils ne sont pas recyclés, mais incinérés à Québec.

Marie-Christine souligne l'importance de renforcer la communication positive sur les initiatives d'entreprises qui fonctionnent de manière durable avec leurs intrants et extrants.

Mathieu Fournier confirme que les emballages compostables causent des contaminations dans la plupart des systèmes de gestion des déchets en raison de l'hétérogénéité des résines qui les composent, les rendant non recyclables, et des difficultés lors du tri des citoyens qui mélangent souvent différents types d'emballages dans le même bac.

Gabrielle demande si des initiatives réglementaires au niveau municipal et à l'intérieur de la Communauté métropolitaine sont envisagées sur le sujet de l'intervention réglementaire.

Marie-Christine mentionne que parmi les acteurs réunis dans le comité de travail à ce jour, personne n'a manifesté l'intention d'aller de l'avant avec une telle initiative.

Cependant, avec le PMGMR ayant le désir d'harmoniser les réglementations sur le territoire, cela pourrait faire partie de leur mise en œuvre.

Mathieu souligne que la Ville de Québec a financé partiellement l'étude du CRE, montrant ainsi un grand intérêt pour de telles initiatives. Il note également que la réglementation fédérale pourrait influencer les réglementations municipales, et la Ville suit cela avec intérêt.

#### 5.2. Présentation du bilan de la collecte des résidus alimentaires par Mathieu Fournier – 20 min

Mathieu mentionne que ces informations sont confidentielles pour le moment, et la Ville les partagera avec le grand public au moment opportun. La présentation de Mathieu n'a pas été terminée.

Gabrielle propose que la fin de cette présentation soit à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. Marie-Christine souligne l'importance de s'aligner pour faire la caractérisation des MR avec la ville.

#### 5.3. Calendrier des rencontres de l'hiver et du printemps 2024 (Marie-Josée Asselin)

Réal demande à Fatao de vérifier auprès de Mme Asselin le calendrier des rencontres de la CMQ pour planifier le calendrier du CVGMR. M. Villeneuve suggère de ne pas déplacer la rencontre du 21 décembre, car à partir du 6 décembre, ils discuteront du budget.

#### 6. Propositions de sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures – (Réal Caron)

Réal demande à Mme Gates si elle pourra présenter les résultats préliminaires de la campagne d'échantillonnage de septembre 2023 à la rencontre de décembre. Mme Gates confirme qu'elle sera en mesure de partager les résultats à cette date en une vingtaine de minutes.

Réal demande à Mathieu s'il pourra faire une présentation sur le PMO à la prochaine rencontre. Mathieu indique que la présentation du PMO prendra beaucoup de temps et que les sacs mauves prendront 20 min. Réal propose de présenter la suite du bilan de la collecte des résidus alimentaires en 20 min et de planifier en janvier la présentation sur le PMO.

Réal demande si quelqu'un de la Ville sait quand pourrait tomber la présentation des mesures en continu à l'incinérateur. M. Bessette indique que la présentation pourrait intervenir dans 3 à 4 mois.

Réal demande au Dr. Robert s'il aurait des choses à rajouter par rapport à son courriel sur l'échantillonnage.

Le Dr Robert suggère que le contenu de son courriel soit discuté dans le cadre de la présentation de la Ville sur les mesures en continu de l'incinérateur.

Réal propose de programmer la présentation sur l'économie circulaire et les mesures associées dans le PMGMR par Liane-Clarisse Mouchon et Marie-Christine Alarie pour février.

Marie-Christine et Liane confirment leur accord avec la proposition.

Liane suggère d'intégrer dans l'ordre du jour des prochaines séances un point sur la réflexion sur le plan de travail.

7. Sujets d'échange entre membres votants uniquement – (Marie-Josée Asselin) – 20 min

7.1. Présentation et discussion sur la proposition de Modalités de fonctionnement du CVGMR soumise par le sous-comité ad hoc (Réal Caron et Gabrielle Chagnon-Roy)

Gabrielle rappelle que l'objectif de la discussion sur la proposition de Modalités de fonctionnement du CVGMR soumise par le sous-comité est d'officialiser les pratiques déjà en vigueur au sein du CVGMR.

Deux points notables sont à souligner. Tout d'abord, le débat sur le droit de vote des substituts a été abordé lors de la dernière rencontre. Le sous-comité s'est aligné sur le maintien du statu quo en raison de l'égalité dans le vote, c'est-à-dire que les substituts n'ont pas le droit de vote.

M. Villeneuve salue le travail du comité et se réjouit de disposer d'une proposition prête à être adoptée. Il rappelle que sa position concerne spécifiquement les élus en ce qui concerne le vote des substituts et qu'il est satisfait de pouvoir passer plus de temps à discuter après l'adoption de cette proposition.

M. Tremblay est également d'accord avec la proposition.

Gabrielle demande aux autres membres leur avis sur l'application du droit de vote des substituts uniquement aux élus et non aux autres membres.

M. Tremblay estime que ces règles devraient concerner tous les membres votants en raison de la complexité du comité.



<p>Mme Smith souligne que les élus peuvent souvent être confrontés à des burnouts en raison des attentes élevées. Elle estime que la présence de substituts pourrait être importante en cas de maladie de longue durée, rendant les votes compliqués. Elle évoque également l'égalité entre tous les membres votant.es du CVGMR, avec certains, notamment les représentants de conseils de quartier, ayant le droit de vote tandis que les élus ne l'auraient pas.</p> <p>M. Villeneuve souligne que les élus sont présents parce qu'ils sont désignés par le conseil municipal et que, en cas d'absence prolongée, le conseil municipal peut désigner d'autres personnes.</p> <p>Gabrielle confirme avoir bien compris et pris en note toutes les contributions, et le sous-comité effectuera les ajustements mineurs nécessaires pour le vote final lors de la prochaine réunion.</p> <p>Réal confirme que ce sont deux élus de l'arrondissement de la Cité Limoilou qui peuvent être représentés au CVGMR.</p>	
<p>8. Date de la prochaine rencontre : le 21 décembre 2023 – (Fatao Traoré)</p> <p>9. Levée de la rencontre – <i>(Réal Caron)</i></p> <p>La rencontre se termine à 13h 30</p>	

**ACRONYMES :**

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (CMQ)
PMO : Plan de mise en œuvre du PMGMR (Agglomération de Québec)
VQ : Ville de Québec
CMQ : Communauté métropolitaine de Québec
RAA : Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère
CCME : Conseil canadien des ministres de l'Environnement
MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs
MEMS : Mon environnement, Ma Santé
OGD : Organisme de gestion désigné
ISÉ : Information sensibilisation et éducation
AQRCB : Association québécoise de récupération des contenants de boissons

## ANNEXE : Prochaines étapes du projet

<b>Axe 1 : Communiquer les moyens et options pour réduire, limiter ou remplacer les plastiques à usage unique</b>	
<b>COMMUNIQUER</b>	Actions
	1.1 Mettre à jour et partager des données sur les PUU auprès des acteurs de la chaîne de valeur (ex. définition et suivi d'indicateurs communs, relevé régulier des données, suivi des principaux enjeux)
	1.2 Tenir des rencontres régulières entre les acteurs à l'échelle métropolitaine pouvant répondre à l'enjeu de réduction des PUU afin de recueillir les besoins et préoccupations de chacun, y compris ceux des établissements alimentaires
	1.3 Informer les établissements alimentaires des solutions de réduction ou de remplacement possibles localement
	1.4 Informer, sensibiliser et éduquer la population sur les enjeux et les solutions visant la réduction des PUU
<b>Axe 2 : Encourager et faciliter les changements d'habitudes individuelles et de pratiques professionnelles</b>	
<b>EXPÉRIMENTER</b>	Actions
	2.1 Élaborer des partenariats pour la réalisation de projets pilotes visant la réduction de l'utilisation des PUU
<b>Axe 3 : Harmoniser et simplifier les mesures et cadres réglementaires auxquels se conformer pour réduire, limiter ou remplacer les plastiques à usage unique</b>	
<b>ENCADRER</b>	Actions
	3.1 Évaluer la faisabilité des mesures et règlements mis en œuvre au niveau municipal à l'échelle canadienne visant la réduction des PUU et la valorisation des matières plastiques recyclées
	3.2 Identifier et évaluer les mesures applicables dans les pratiques professionnelles visant la réduction de l'utilisation des plastiques à usage unique
	3.3 Mettre en place un système de reconnaissance à l'échelle métropolitaine
	3.4 Intégrer les actions de réduction des PUU dans les plans de mise en œuvre (PMO)

